

L'ISP faculté d'éducation organise les 28 et 29 mars 2012 le colloque :

Accessibilité pédagogique :

Émergence, applications didactiques et pédagogiques

Intentions du colloque :

Dans le sillage des logiques de reconnaissance et de participation des personnes en situation de handicap, la loi de février 2005 « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et citoyenneté des personnes handicapées » recommande de favoriser chaque fois que possible la scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire.

Cette loi d'orientation décline pour tous les secteurs, plusieurs principes forts :

- la prise en compte du projet de vie
- l'engagement de la nation à compenser les conséquences d'une situation de handicap
- l'accès aux institutions ordinaires

Dans le cadre de la scolarisation, le concept d'accessibilité se doit donc d'être décliné sous l'angle des apprentissages et pas uniquement sous l'axe de la socialisation. À la suite de la parution de la loi et des nombreux décrets d'application qui ont suivi, la question a d'abord été regardée sous des aspects de création de dispositifs, tels que les Ulis en collèges et lycées ou encore les MDPH, et en termes de relations et circuits d'inscription et de scolarisation des élèves en situation de handicap. L'ISP-Faculté d'Éducation s'intéresse aux situations vécues par les enseignants en classe « ordinaire » lorsque ceux-ci doivent adapter les supports, les démarches, les exigences pour des élèves ayant des besoins plus spécifiques. Peut-on définir et stabiliser le concept d'accessibilité pédagogique ? Entre différenciation, adaptation, ingénierie adaptée, accessibilité pédagogique, comment définir les termes ?

Ce colloque permettra la confrontation des modèles émergents autour du concept d'accessibilité pédagogique, en prenant en compte les expérimentations et les points de vue de chercheurs en Sciences de l'éducation, particulièrement des didacticiens.

Ce colloque s'adresse aux :

- enseignants impliqués dans un projet de scolarisation d'élèves handicapés (troubles cognitifs et déficience intellectuelle ou mentale)
- chefs d'établissements qui portent, dans leur projet d'établissement, la prise en compte de l'inclusion
- formateurs
- enseignants chercheurs et doctorants travaillant sur ces questions.

Comité scientifique :

Dominique Amy (Présidente de la Confédération Internationale des Psychothérapeutes et Psychologues travaillant auprès de personnes Autistes / CIPPA), Lucia De Anna (Doyen de la faculté, professeur de pédagogie spéciale, Université de Rome), Dominique Groux (Doyen de l'ISP-Faculté d'Éducation de Paris), Britt Mari-Barth (professeur émérite, ISP-Faculté

d'Éducation), Éric Plaisance (professeur émérite, ISP-Faculté d'Éducation), Laurent Tessier (Vice-Recteur académique de l'Institut Catholique de Paris), Denis Poizat, maître de conférences, université de Lumière Lyon 2, un membre de l'Association Catholique Internationale des Sciences de l'Éducation (ACISE).

Informations pratiques :

Le programme définitif sera finalisé en janvier. D'ores et déjà, de nombreuses contributions de chercheurs, ou de praticiens nous sont parvenues et nous permettront de présenter différents points de vue. Des temps de questionnement seront aussi proposés tout au long de ces deux journées.

Lieu

ISP-Faculté d'Éducation
3 rue de l'Abbaye
75006 Paris
Métro : Saint Germain des Prés

Dates

mercredi 28 mars 2012 de 9h30 à 18h
jeudi 29 mars 2012 de 9h à 13h

Frais d'inscription

60 € TTC

Contact

Véronique Poutoux
Directrice du Département Formation-Innovation-Partenariats
Tél. 01 44 39 60 03
v.poutoux@icp.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Colloque Accessibilité pédagogique les 28 et 29 mars 2012

à renvoyer à ISP-Faculté d'Éducation
Louise Benoist – 3 rue de l'Abbaye – 75006 Paris – lbenoist@icp.fr

Nom Prénom

Fonction

Adresse postale

Code postal /_/_/_/_/_/ Ville

Tél. : Mail :

Adresse de la facturation (si différente) :

.....

sera présent(e) le mercredi 28 mars 2012 le jeudi 29 mars 2012 les deux jours

envoie un chèque bancaire de 60 € TTC libellé à l'ordre de ICP. Institut Catholique de Paris

Règlera le jour du colloque

Date - Signature